



COMPTE RENDU

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 SEPTEMBRE 2018

Présents : D.DEFAUT, A.DEJEUX, C.GAVIGNET, J-M.LIEGEON, E.MICHAUD, T.PIERRE, P.TACHE, S.VUGRIC.

Excusés : J-P.BAS, S.FUMEY.

Secrétaire de séance : P.TACHE

Approbation à l'unanimité du compte-rendu de la réunion du 31 mai 2018.

1 – Travaux en mairie.

La société PUGET a enlevé le toit du préau. La société RICHARD a ainsi pu commencer les travaux sur le bâtiment de la mairie, travaux de réfection du crépi.

2 – Affouage.

Les affouages 2018/2019 concernent les coupes N° 19, 20 et 22. Chaque affouage coûte 35 euros. Les inscriptions se feront en mairie jusqu'au 11 octobre 2018, avec règlement à l'inscription.

3 – Aménagement du bassin de rétention du lotissement.

L'aménagement du bassin de rétention au lotissement des Hautes Rives aura lieu avec pose d'une pancarte interdisant le dépôt d'ordures.

4 – Règlement de la salle Jodelet.

Un règlement pour la location de la salle Jodelet sera nouvellement mis en application et devra être signé par toute personne souhaitant louer les lieux pour une soirée ou un week-end. Une délibération a été prise pour fixer les nouveaux tarifs à partir du 01/01/2019 :

. Pour une journée
40 € pour les habitants d'Augerans
70 € pour les personnes extérieures à la commune

. Pour un week-end
80 € pour les habitants d'Augerans
140 € pour les personnes extérieures à la commune

5 – Cérémonie du 11 novembre.

La cérémonie aura lieu au monument aux morts d'Augerans. A l'occasion du centenaire de l'armistice de 1918, un érable sera planté dans le cadre du projet « Arbre des valeurs » initié par le comité du Souvenir Français.

6- Questions diverses.

- Achat d'un meuble à Madame Déjeux pour une valeur de 1500 €. Ce dernier sera installé dans la salle du Conseil Municipal. Monsieur le Maire n'a pas pris part au vote.
- En vue du passage du Marathon Pasteur le 14 octobre prochain, les élus vont procéder à un nettoyage des trottoirs de la commune le mardi 9 octobre 2018 à partir de 16 heures.
Une réunion « Sécurité » sera animée par le comité organisateur du Marathon le mercredi 10 octobre 2018 à 20 heures à la Loye. Toutes les personnes bénévoles pour cette manifestation sont invitées à assister à cette réunion.

La séance est levée à 22 heures.

Le Maire,
Alain DEJEUX.